

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de contrôleur de gestion à la Direction du contrôle de gestion

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction du contrôle de gestion, un emploi de contrôleur de gestion, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Être en appui aux directions pilotes en particulier sur le volet financier des contrats de délégations de services publics (environ 30 contrats pour l'ensemble du service), depuis la passation du contrat (élaboration du DCE, études des différentes offres reçues, participation à la négociation, etc.) et pendant la phase d'exécution de la délégation (modalités de contrôle, suivi des flux financiers, passation d'avenants etc.). Travailler en étroite collaboration avec les directions pilotes et les autres services supports (direction juridique notamment) et être force de proposition pour optimiser le contrat.
- En collaboration avec le département Urbanisme et Habitat, animer le dispositif de pilotage financier des zones d'activités confiées dans le cadre des conventions publiques d'aménagement à des partenaires extérieurs. Être force de proposition sur l'optimisation des bilans d'opération d'aménagement.

- Animer le dispositif de contrôle analogue concernant les sociétés publiques locales et sociétés d'économie mixte de la Ville et de la Métropole, sur le périmètre qui vous est confié. Mettre en œuvre des contrôles dans une logique de recherche d'optimisation.
- Participer à l'élaboration ou au contrôle des documents prévus par la réglementation pour les partenaires et les délégataires de la Ville et la Métropole (rapport délégataires, rapport administrateurs,...).
- Autres missions selon les besoins et l'actualité du service.

Décide,

Article 1 : L'emploi de contrôleur de gestion à la Direction du contrôle de gestion est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché, à savoir au minimum 390 et au maximum 830, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 25/01/2024

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

26 JAN. 2024